

# Les Nouvelles de Chanonat

Journal trimestriel d'information

Bulletin municipal

Avril 2009 n°55



## *Dans ce numéro,*

Informations municipales	2-4
Vie associative	
- Les associations de la commune	4
- La chanonatoise	5-6
- Chanonat tennis club	6
- Les amis de l'Auzon	6
- Chanonat lutte	7
- FC Chanonat	7
- Association pour le don du sang	7
Informations culturelles	
- Les musicales de Chanonat	8
- Art, Culture, Patrimoine de Chanonat	8
- Champs libres	9
- Médiathèque	10
Nouvelles des écoles	11-12
Informations Générales	13
Informations commerciales	14
Etat civil	14

La commune de Chanonat est en deuil et plus particulièrement le village de Jussat. Le 18 avril, un jeune homme de 18 ans a fait une chute mortelle au lieu dit « le Puy de Cruzilles ».

La promptitude des secours, l'intervention de l'hélicoptère de la protection civile et les efforts conjugués des pompiers et du Samu 63, n'ont pu maintenir en vie ce jeune homme.

Nos pensées vont, en premier lieu, à la famille de Léo, à ses parents, à son frère et à ses sœurs, aux amis de son âge.

Le conseil municipal et tous les habitants de la commune s'associent à la famille de Léo, pour partager leur tristesse et leur désarroi. Ce drame est vécu, par chacun de nous, comme une insoutenable injustice.

Que cette tragédie nous interpelle et que notre jeunesse ait à l'esprit que certains jeux peuvent conduire à des accidents graves.

*Le Maire*

# Informations Municipales

## ■ Incivilités et Vandalisme

Chanonat, Jussat et Varennes, comptent 1638 habitants, soit une augmentation de 12 % par rapport à 1999, ce qui montre bien l'attractivité de notre territoire.

Cette situation paraît idyllique pourtant des incivilités et des nuisances de toutes sortes viennent régulièrement perturber la quiétude de nos concitoyens :

- Les chiens errants continuent de souiller les rues, les pelouses et les parterres. Le jardin public est régulièrement parsemé d'excréments.

- La transformation du bâti ancien génère des problèmes de stationnement. Certains habitants veulent se garer devant leur porte, malgré l'étroitesse des rues, occasionnant parfois le non ramassage des déchets ménagers, les camions ne pouvant pas circuler.

Nos villages font également l'objet d'actes de vandalisme de la part d'adolescents désœuvrés qui rendent la vie impossible à certains de nos résidents qui voient leurs voitures souillées, leurs vitres cassées, leurs façades et terrasses bombardées d'objets divers.

Je fais un appel solennel aux parents. Cette situation n'est pas acceptable. Nos concitoyens ont droit au respect. Le calme doit impérativement revenir dans nos villages.

L'immense majorité des habitants a une conduite exemplaire. Seuls quelques irréductibles n'ont pas compris que la vie collective a ses exigences. La bonne entente entre voisins est toujours plus fructueuse que des querelles permanentes. Hélas certains ont adopté le conflit comme mode de vie.

*Le maire*

## ■ Compte Administratif 2008

Le compte administratif, qui retrace toutes les opérations effectuées durant l'exercice 2008, a été présenté au Conseil Municipal le 24 mars 2009, qui l'a accepté.

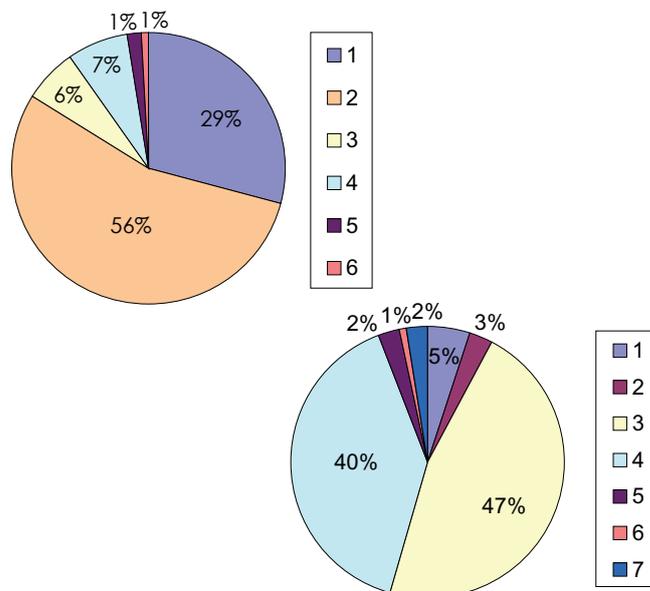
### Budget de fonctionnement

#### Dépenses

1 – Charges à caractère général	184648 €
2 – Charges de personnel	345596 €
3 – Charges de gestion courante	39313 €
4 – Charges financières	46650 €
5 – Charges exceptionnelles	9441 €
6 – Opérations d'ordre	6098 €
<b>Total</b>	<b>631746 €</b>

#### Recettes

1 – Produit des services du domaine	40938 €
2 – Opérations d'ordre	20663 €
3 – Impôts et taxes	375866 €
4 – Dotations et participations	319405 €
5 – Autres produits de gestion courante	19494 €
6 – Atténuations de charges	7347 €
7 – Produits exceptionnels	19746 €
<b>Total</b>	<b>803459 €</b>



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 631746 € et les recettes à 803459 €, soit un excédent de 171713 €.

Les charges à caractère général couvrent les dépenses d'électricité, de combustibles, d'entretien des réseaux, de transport, les fournitures de bureau et scolaires...

Les charges de gestion courante font face aux dépenses d'aide sociale, aux contributions aux organismes de regroupement (syndicats intercommunaux).

Les dotations et participations concernent les sommes reçues de l'état (dotation globale de fonctionnement, solidarité rurale, fonds de péréquation...)

### Budget d'investissement

#### Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	230926 €
2 – Opérations financières	435520 €
<b>Total</b>	<b>666446 €</b>

#### Recettes

1 – Recettes d'équipement	12876 €
2 – Opérations financières	338710 €
3 – Emprunt	100000 €
<b>Total</b>	<b>451586 €</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 666446 € et les recettes à 451586 €, soit un déficit de 214860 €.

Les dépenses d'équipement représentent divers travaux (électrification, réfection de chaussées (rues du château d'eau et du cimetière à Jussat, chemin des Beix à Chanonat), la fin des travaux de l'école maternelle...).

Les opérations financières couvrent le remboursement du capital des emprunts.

L'emprunt a été réalisé pour couvrir une partie des travaux.

Ce qui porte le déficit global (fonctionnement/investissement) à 43147 €.

# Informations Municipales

## Budget Assainissement

Fonctionnement	
1 - Dépenses	55332 €
2 - Recettes	55421 €
Excédent	89 €

Investissement	
1 - Dépenses	21070 €
2 - Recettes	142468 €
Excédent	121398 €

## CCAS

(Section d'exploitation)	
1 - Dépenses	5572 €
2 - Recettes	7172 €
Excédent	1600 €

## ■ Budget Primitif 2009

Le budget primitif 2009, a été présenté au Conseil Municipal le 24 mars 2009, qui l'a accepté.

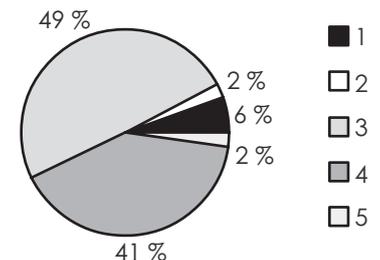
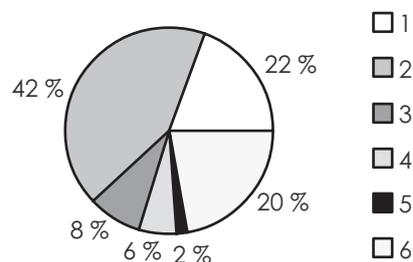
### Budget de fonctionnement

#### Dépenses

1 - Charges à caractère général	184960 €
2 - Charges de personnel	365650 €
3 - Charges de gestion courante	72023 €
4 - Charges financières	49200 €
5 - Charges exceptionnelles	13490 €
6 - Opérations d'ordre	174321 €
<b>Total</b>	<b>859644 €</b>

#### Recettes

1 - Produit des services du domaine	47400 €
2 - Opérations d'ordre	18000 €
3 - Impôts et taxes	425984 €
4 - Dotations et participations	349154 €
5 - Autres produits de gestion courante	19106 €
<b>Total</b>	<b>859644 €</b>



### Budget d'investissement

#### Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	165210 €
2 - Opérations financières	357391 €
<b>Total</b>	<b>522601 €</b>

#### Recettes

1 - Recettes d'équipement	7600 €
2 - Opérations financières	384325 €
3 - Emprunt	130676 €
<b>Total</b>	<b>522601 €</b>

## Budget Assainissement

Fonctionnement	
1 - Dépenses	110820 €
2 - Recettes	110820 €

Investissement	
1 - Dépenses	164257 €
2 - Recettes	164257 €

## CCAS

(Section d'exploitation)	
1 - Dépenses	7099 €
2 - Recettes	7099 €

### Travaux et acquisitions prévus en 2009 :

- Réparation de l'éclairage public à la salle des loisirs
- Enfouissement des réseaux à Molède (RD 2089)
- Eclairage public chemin du Cheix
- Acquisition de matériel pour les services techniques (tondeuse, divers)

### En partenariat avec le Conseil Général :

- Travaux sur RD 2089 à Varennes pour ralentissement de la circulation, réalisation de trottoirs et tourne à gauche dans la traversée du village
- Pose de rails de sécurité sur la RD 52 aux abords du château de la Batisse

### Taux d'imposition

La taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti augmentent de 1,5 point.

# Informations Municipales

## *Déclaration d'achèvement de travaux :*

une démarche importante si vous venez à vous séparer de votre bien.

En effet depuis la réforme des permis de construire en octobre 2007, un certificat de non opposition à la déclaration d'achèvement de travaux est nécessaire si vous venez un jour à vous séparer de votre bien. Les acheteurs sont souvent demandeurs de ce certificat pour conclure la vente.

En terme de responsabilité, c'est désormais vous, bénéficiaire et non plus le Maire qui attestez de la conformité des travaux définis dans l'arrêté qui a approuvé la validité du permis de construire ou de la déclaration préalable. Dans le cas où les travaux ont été dirigés par un architecte c'est celui-ci qui déclare la conformité des travaux avec le permis de construire. Le Maire lui, délivre suite à la déclaration d'achèvement de travaux un certificat d'opposition ou de non opposition à cette déclaration en fonction de ce qu'il a vu sur le terrain. Imaginez-vous un instant ne pas être conforme aux travaux prescrits dans l'arrêté de la demande du permis de construire ou de la déclaration préalable !...

Imaginez-vous aussi les moyens de pression de l'acquéreur pour négocier avec vous la mise en conformité, la ristourne

qu'il vous demandera sur le prix de la vente !...

Alors n'oubliez pas de déposer en Mairie votre déclaration d'achèvement de travaux dès que l'ensemble des travaux prévus au permis de construire sont terminés. La Mairie a 3 mois pour vous délivrer un certificat de non opposition si les travaux sont conformes. Elle a aussi 3 mois pour vous signifier son opposition en vous faisant remarquer par écrit les irrégularités constatées à la réalisation des travaux.

Dans le dernier cas, elle vous mettra en demeure :

- soit de mettre les travaux en conformité,
- soit de déposer un permis modificatif.

Pour éviter tous ces désagréments, il faut bien prendre connaissance des prescriptions du règlement du Plan d'Occupation des sols et aussi celles des Bâtiments de France que vous pouvez consulter en lisant ou en relisant l'Arrêté qui vous autorise la réalisation de votre projet.

Et si, vous avez un doute, prenez contact avec les services de la Mairie.

## Vie Associative

### ■ Les associations de la commune

#### *Les Amis de l'Anzon*

Paulette MARCELOT  
Rue de Viallevelours  
63450 CHANONAT  
04 73 79 49 21

#### *Amicale des habitants de Jussat*

Michel FAVIER  
8, rue Saint Jullien - JUSSAT  
63450 CHANONAT  
04 73 87 50 58

#### *Société de pétanque*

Jean-Claude FOURY  
2, chemin de Cimard  
63450 CHANONAT  
04 73 79 40 72

#### *Amicale des pompiers*

Pierre FARGES  
1, Chemin des Cours-Varenes  
63450 CHANONAT  
04 73 87 05 88

#### *Football Club Chanonat*

Franck CHAPAD  
8, rue Jean de Chalus  
63450 CHANONAT

#### *Lutte*

Jean-Luc BOUTIN  
11 bis, Route d'Opme  
63450 CHANONAT  
04 73 87 01 52

#### *Champ Libre*

Roland COGNET  
9, Place de l'église - Jussat  
63450 CHANONAT  
04 73 79 42 55

#### *Comité des Fêtes*

Georges PROMERAT  
Route des Chevaliers de Malte  
63450 CHANONAT  
04 73 87 54 39

#### *La Chanonatoise*

Société de pêche  
Bernard THEILLON  
12, chemin du Cheix  
63450 CHANONAT  
04 73 79 45 96

#### *Chanonat Tennis Club*

Pierre BRAS  
7, chemin Combes  
63450 LE CREST  
04 73 39 40 74

#### *Tous pour un sourire*

Fernando DE ARAUJO  
14 Route Notre Dame de l'Arbre  
63450 CHANONAT  
06 61 77 74 01  
E-Mail : touspourunsourire@orange.fr  
TPSblog.blogsperso.orange

#### *Rizolle Environnement Santé*

Bernard TREUILLET  
Route d'Opme - Jussat  
63450 CHANONAT  
04 73 87 50 88

#### *Médiathèque*

Evelyne BOURGADE  
Rue du Soleil Levant  
63450 CHANONAT  
04 73 78 21 51

#### *Association des donneurs de sang*

René DURAND  
4, Rue du Chauffour  
63450 CHANONAT  
04 73 87 50 48

#### *Art Culture et Patrimoine*

Claudie BALLY  
Rue Beau Soleil  
63000 CLERMONT-FERRAND

#### *Société de Chasse*

Julien COEUR  
7 Route d'Opme - Jussat  
63450 CHANONAT  
04 73 79 49 77

#### *Location 1000 club*

Maria DE FREITAS  
8, rue Jean de Chalus  
63450 CHANONAT  
06 30 04 67 13

## ■ La Chanonatoise

La société de pêche « La chanonatoise » a tenu son assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la Maison des Associations à Chanonat le dimanche 1er mars 2009 sur convocation individuelle adressée par le président de l'association, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu moral et financier 2008,
- Prévisions 2009,
- Election du bureau,
- Questions diverses,
- Distribution des cartes.

Après avoir remercié Monsieur le Maire et les 31 membres présents, le Président déclare cette assemblée générale ouverte.

### Compte rendu moral 2008

#### A- Etang de la Prairie

Les activités ont été les suivantes :

- 10 mars : empoissonnement suite à la vidange de l'étang de fin octobre 2007 avec :
  - 200 kg de gardons,
  - 100 kg de carpes,
  - 10 kg de tanches,
  - 5 kg de goujons.
- 6 mai : nettoyage des abords du petit étang et travaux de maçonnerie à la sortie,
- 21 juin et 22 novembre : nettoyage du béal,
- 24 novembre : des travaux ont été effectués sur le béal au niveau de la propriété de Monsieur Julien BRUNHES par le service technique de la commune, à cause d'une fuite qui inondait le jardin,
- fin novembre, travaux sur le « moine » (colonne de vidange) et ouverture pendant 2h pour éviter son ensablage.

#### B- Auzon

- 7 mars : 1er lâcher de 50 kg de truites,
- 22 mars : 3600 alevins ont été déversés,
- 30 avril : 2ème lâcher de 50 kg de truites,
- 11 juin : une pollution est constatée au collecteur du Pont de Flore, Monsieur le maire est intervenu au val d'Auzon, pas de mortalité de poisson constatée,
- 11 août : suite à l'explosion de packs de lait à la laiterie de Theix, une partie de ce lait s'est déversé dans l'Auzon provoquant une coloration blanche pendant une partie de la journée. Il n'y a pas eu de mortalité de poisson observée. Mais, par crainte d'une pollution sur la micro faune ou la flore, une plainte a été déposée à la gendarmerie de Romagnat conjointement avec les sociétés de La Roche Blanche-Le Crest et Orcet.
- quinze plaques indiquant les zones de pêche ont été installées le long du ruisseau. Monsieur le Président remercie Gérard Labonne pour la fabrication de ces plaques.

#### C- Réunions et rencontres

- 20 janvier : un casse-croûte a été offert par la société aux personnes qui ont participé aux travaux pendant l'année ou rendu des services, ce repas a réuni une vingtaine de participants,
- 28 mars : réunion du bureau en présence de messieurs MALORY, HANNAUER et VERDIER de la société de pêche Le Crest-La Roche Blanche pour la préparation du concours de pêche,
- 5 mai : réunion du bureau pour la préparation de la jour-

née de la fête de la pêche,

- 11 mai : Fête de la Pêche à l'étang de la prairie,
- 27 mai : réunion du bureau pour l'organisation et la répartition des tâches pour le concours de pêche,
- 29 juin : concours de pêche à l'étang de la Prairie.

Le compte-rendu moral est approuvé à l'unanimité.

#### D- Compte-rendu financier

Monsieur Jean Claude VAUX, trésorier, présente les comptes de résultats 2008 :

- 38 pêcheurs au ruisseau et 58 à l'étang se sont inscrits,
- pour le ruisseau, les recettes sont de 1820.40 €, les dépenses de 1912.35 €, soit un déficit de 91.95 € (déficit 2008 : 396.59 €),
- pour l'étang, les recettes sont de 3152.40 €, les dépenses de 3286.61 €, soit un déficit de 134.21 € (excédent 2008 : 241.87 €),
- le déficit s'élève à 220.16 €,
- le total de la trésorerie s'élève à 10 447.74 €.

Suite à la présentation de ces comptes, l'assemblée décide de reconduire les prix des cartes pour le ruisseau à 20 € et pour l'étang à 16 € comme l'an dernier.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

#### E- Prévisions 2009

- pour le ruisseau, un premier lâcher de truites de 50 kg est prévu le vendredi 13 mars à 18 h, la veille de l'ouverture,
- un deuxième lâcher pourrait s'envisager le jeudi 7 mai. Compte-tenu que la fête de la Pêche aura lieu le 31 mai, il est préférable d'attendre de voir la quantité qui restera après cette journée, les truites non pêchées seront remises dans le ruisseau.

Le Président rappelle que la prise des truites est limitée à 6 par jour, et la taille minimum est de 20 cm.

- Pour l'étang, une commande a été passée en décembre comprenant : 50 kg de carpes, 50 kg de gardons, 10 kg de tanches, 5 kg de goujons et 5 kg d'ables, qui sera livrée courant mars. Il y a du retard par rapport aux autres années, à cause des gelées importantes des étangs.
- L'ouverture de l'étang est fixée le samedi 4 avril, la fermeture le 1er novembre,
- Pour le nettoyage du béal, deux dates seront fixées par Monsieur le Maire,
- La journée de la Fête de la Pêche sera le dimanche de Pentecôte 31 mai,
- Le concours de pêche est fixé le samedi 20 juin.

Le président rappelle qu'en ce qui concerne les cartes à la journée pour l'étang, celles-ci doivent être mise dans la boîte à lettre prévue à cet effet avant de commencer à pêcher.

Il y aura le curage du petit étang à prévoir cette année.



## F- Election du bureau

Le Président donne la liste des membres sortants. Messieurs Dominique BARSE et Gilles MALLY ne souhaitent pas se représenter. Il propose Monsieur Henri LAVERAN et demande s'il y a d'autres candidats et demande de passer au vote.

Les candidats suivants :

Messieurs

Jean VIGNE	Président d'Honneur
Bernard THEILLON	Président
Jean Claude VAUX	Trésorier
Jean Paul PHILIPPON	Secrétaire
Ludovic CONSTANTY	Membre
Emile FAURE	Membre
Bruno GANDEBOEUF	Membre
Gilles GAUTHIER	Membre
Michel GONZALEZ	Membre
Henri LAVERAN	Membre
Gérard VISSAC	Membre
Gabriel CONSTANTY	Garde
Frédéric RACHADO	Garde
Paul SECQUES	Garde

Sont élus à l'unanimité.

## G- Questions diverses

Pour le concours de pêche de l'an dernier, le bureau déplore le faible nombre de concurrents. Il y a eu 16 pêcheurs. Compte-tenu du nombre d'inscrits et du travail que représente cette journée, le bureau souhaiterait qu'il y ait plus de participants au prochain concours du 20 juin.

Monsieur Michel GONZALEZ demande s'il y aurait la possibilité d'aplanir le talus qui longe le béal car il prend de l'ampleur à chaque curage de celui-ci.

Cette question sera à voir avec Monsieur le Maire.

Monsieur Louis VERNADAT demande si le droit de pêche de l'étang peut être vendu à une personne.

Le Président relit l'article 4 du règlement qui stipule que : « Le droit d'entrée est transmissible une fois à un descendant ou à un collatéral s'il n'existe pas de descendant direct ». Ce droit ne peut donc pas être vendu.

Plus aucune question n'étant posée, le Président propose de passer à la distribution des cartes en précisant qu'il y aura une deuxième distribution dans cette salle dimanche 8 mars de 10 h à 11 h 30.

Cette assemblée a été suivie d'un repas entre pêcheurs et non pêcheurs au restaurant « L'Autobus » à ROMAGNAT.

## ■ Chanonat Tennis Club



Après un hiver rigoureux, qui a perturbé de nombreux entraînements, les adhérents du CTC ont une motivation décuplée pour en découdre avec la balle jaune.

Tout d'abord nos jeunes sont engagés actuellement dans le tournoi SAINTGEROCHAMONT qui regroupe 6 clubs voisins. Un record cette année, 25 d'entre eux se sont engagés félicitations à tous, 11 sont encore en course : Mathieu Charbonnel, Valentin Labonne, Bastien Alexandre, Etienne Vaure, Maxime Millot, P. Alexandre Gery, Bastien Géry, Alejandro MottaCano, Grégoire Salle, Pierre Vaure.

Actuellement sur les courts l'Entreprise Auvergne Sport fait un grand nettoyage ceci suite à l'acceptation par la municipalité d'un contrat d'entretien. Cette opération était nécessaire et elle assure la pérennité des installations. Merci à Jean Pierre Pezant, maire de Chanonat, et à son équipe municipale.

Dates à retenir

- Dimanche 14 juin AM journée portes ouvertes,
- Tournoi Open du 17 juin au 5 Juillet.

Renseignements : Pierre Bras 06 60 78 81 64



## ■ Les amis de l'Auzon

L'assemblée générale s'est tenue le 9 janvier 2009.

Le bureau est ainsi formé :

- Président : Paulette MARCELOT
- Vice-Présidente : Noël GAUTHIER
- Secrétaire : Fernand BAYARD
- Secrétaire-Adjointe : Armande BRUGIERE
- Trésorière : Jeanine VISSAC
- Trésorière-Adjointe : Jeanine VOUTE

Membres du bureau : J. CHAPAD, G. MUFFAT, A. SABOURET, R. CHIRENT

A la suite de l'assemblée, la municipalité a offert la galette des rois aux Amis de l'Auzon.

Depuis le début de l'année un atelier de tricot-crochet fonctionne. Si des personnes sont intéressées par ces activités elles peuvent nous contacter tous les vendredis de 14 h à 18 h salle des associations.

Une sortie détente est organisée dans la Corrèze le mercredi 3 juin, les adhérents et non adhérents sont cordialement invités à participer à cette journée.

## ■ Chanonat Lutte

Pour sa deuxième année d'existence Chanonat Lutte compte 17 jeunes lutteurs répartis en deux groupes.

Les 4-6 ans s'entraînent le mardi après l'école de 16h45 à 17h45, les 7-10 ans prennent le relais de 18h à 19h30.

Comme l'année dernière un cycle d'initiation effectué par notre entraîneur Loic (médaillé d'argent aux derniers championnats du monde de beach-wrestling - lutte sur sable - et ancien lutteur de l'équipe de France) a lieu à l'école maternelle et à l'école primaire et s'achèvera aux vacances de Pâques. Souhaitons qu'il suscite cette année encore de nombreuses vocations. Les enfants désireux de poursuivre cette initiation seront les bienvenus au club pour finir la saison avec leurs camarades. Je rappelle à l'occasion que la lutte est un sport ouvert aux filles. Le club en compte déjà 7 qui ne sont pas les moins assidues.

Huit lutteurs étaient engagés au tournoi de Beaumont. Ils reviennent avec une première place et six deuxième places. Saluons ici cette belle performance.

Notons enfin que Claire (poussin C2) devrait renforcer l'équipe de Chamalières pour la première coupe de France des benjamins qui aura lieu les 25 et 26 Avril à Lormont en aquitaine. Souhaitons-lui bonne chance.



Deux de nos jeunes lutteuses avec l'équipe chinoise de lutte gréco-romaine lors de la dernière coupe du monde qui s'est tenue à Clermont-Ferrand.

Contacts:

Jean-luc Boutin tel: 04 73 87 01 52

jean-luc@famille-boutin.org

Pascal Franc tel: 04 73 87 59 82

Eric Tur tel: 04 73 84 52 68

## ■ FC Chanonat

### Ecole de foot

Les benjamins vêtus d'un nouveau survêtement, offert par un généreux sponsor, font bonne figure dans leur championnat. Malgré deux petites défaites, par un but d'écart, l'équipe s'est ressaisie par deux belles victoires en marquant au total la bagatelle de treize buts contre un.

L'assiduité aux entraînements réjouit les éducateurs, car tout le groupe travaille et progresse à la même vitesse.

Le staff technique estime que si le groupe joue avec envie et détermination, une finale départementale serait peut-être envisageable.

### Equipe senior

L'équipe emmenée par son capitaine C. DA COSTA fait une saison très remarquable car elle se situe à la deuxième place du classement, à seulement un point du premier.

L'entraîneur reste toujours aussi calme car rien n'est acquis tant que l'arbitre n'a pas sifflé la fin du match.



Le club remercie chaleureusement tous les sponsors et les habitants de la commune pour leur générosité pour les calendriers.

## ■ Association pour le don du sang bénévole de Saint Amant Tallende

### Secteur de Chanonat

Chaque jour le Puy de Dôme a besoin de 300 dons de sang afin d'assurer des réserves suffisantes. Nous devons continuer à nous mobiliser d'autant plus qu'enfin le don du sang (mais aussi de plasma et de moelle) a été déclaré grande cause nationale.

Pour cela il ne faut pas hésiter à participer aux collectes des communes voisines.

Rappel des prochaines collectes : de 17 h à 19 h 30

Sang : 10 avril à Aydat,

22 avril à Saint Amant Tallende,

11 juin le Crest,

24 juin à Saint Saturnin.

Plasma : 14 et 15 mai à Saint Amant Tallende

Merci de votre solidarité.



# Informations Culturelles

## ■ Les musicales de Chanonat

La commission vie culturelle organise une journée musicale le samedi 27 juin 2009.

Pour cette première rencontre, le JAZZ sera à l'honneur sur les 3 villages.

- Concert gratuit à 15h à Jussat avec TZI LULLA, ce quintet nous proposera un répertoire de standards de jazz, mais aussi de bossas-novas et de chansons.

- Concert gratuit à 16h30 à Varennes avec JAZZER à trois, trio Jazz Swing acoustique.

- Apéritif concert à 18h à Chanonat (place Delille) avec ces 2 groupes.

Pour clore cette journée, Concert à 21h Salle des Loisirs de Chanonat avec le groupe TRIBUTE, trio éthéré au jazz épuré, voué à l'émotion, au lyrisme, sans jamais oublier le swing.

Entrée : 8 €- gratuit pour les moins de 14 ans- buvette.

## ■ Art, Culture, Patrimoine de Chanonat

### Assemblée Générale du lundi 2 mars 2009

Après lecture du rapport d'activités et moral par la Présidente, la Trésorière a présenté le bilan financier de l'association.

La Présidente Claudie Bally remercie encore vivement toute les personnes qui ont permis à chacune des animations de remporter un très vif succès.



Comme l'an passé, nous vous présenterons une quarantaine d'œuvres parmi la sélection de l'Oracle auprès des meilleurs artistes amateurs.

Vernissage le vendredi soir à partir de 18 h30.

Renseignement : athena03@sfr.fr ou 06 758 736 47

<http://art-culture-patrimoine-chanonat.over-blog.com/>

Vendredi 19 juin, samedi 20 juin et dimanche 21 juin 2009 : Peinture, Poterie, Astronomie

Week end culturel avec le quatrième anniversaire de la peinture dans les villages.

La conférence par Philippe Auserve commencera le week end dès le vendredi 19 juin soir. Au matin du samedi 20 juin, les peintres pourront investir Chagourdat, Jussat, Varennes, et le bourg pour cogiter sur le thème de la 'terre'.

Samedi et dimanche, un atelier de poterie et une exposition seront répartis dans les villages.

Comme 2009 a été classée par l'UNESCO Année Mondiale de l'Astronomie, l'association Art-Culture-Patrimoine de Chanonat vous fera profiter, au titre de la culture scientifique d'une visite dans le monde des étoiles, des planètes. Le planétarium de l'Adasta et ses astronomes amateurs, Georges Anton et Alain Borghèse et d'autres, vous initieront à la découverte du ciel Boréal.

Si le ciel est clément et bien étoilé, une sortie nocturne sur la Montagne de la Serre avec nos amis les astronomes sera programmée pour vous permettre une observation des étoiles. Naturellement, les enfants des écoles de Chanonat auront la priorité.

Renseignements et inscriptions dès maintenant à athena03@sfr.fr ou 06 758 736 47 ou Mairie de Chanonat

<http://art-culture-patrimoine-chanonat.over-blog.com/>



Le rapport d'activités sera présenté sur le site de l'association ainsi que les manifestations à venir.

Selon les statuts, le bureau est reconduit pour l'année 2009. La cotisation reste fixée à 15 Euros.

Pour adhérer et vous joindre à nous, demander le bulletin d'adhésion à athena03@sfr.fr

ou par téléphone : 06 758 736 47

<http://art-culture-patrimoine-chanonat.over-blog.com/>



Vente de la Brochure « Chanonat sous l'Ancien Régime ».

Où vous procurer cette brochure « des seigneurs aux prêtres communalistes » Tout naturellement à la Mairie au prix de 12 Euros ou à l'association Art-Culture-Patrimoine de Chanonat 74 rue Beausoleil à Clermont Ferrand 63100 ou athena03@sfr.fr

Pendant quelques heures, les bâtiments anciens de Chanonat vous livreront un peu de leur histoire. Et, vous aurez envie d'en savoir plus, vous aurez envie de découvrir les sites perdus, de percer le secret de ces villages.

<http://art-culture-patrimoine-chanonat.over-blog.com/>

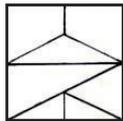


Expositions « Regards d'artistes sur l'Auvergne » à la salle des Loisirs de Chanonat.

L'exposition sera ouverte tous les après-midi du jeudi 23 avril au 1er mai 2009 de 15 heures à 18h30.



## ■ Champs Libres



L'association Champs Libres poursuit son chemin, entre café-débats et expositions à venir. Elle porte deux autres projets : un projet de laboratoire photographique en cours d'étude et un projet en cours intitulé « paroles habitantes ».

### Labo Photo

Champs Libres, à travers la personne de Bruno Ribière, membre de l'association, a le projet de mettre en place un labo photo noir/blanc sur la commune. Il s'agit d'ouvrir un atelier, à horaire et place à fixer, afin de permettre le travail de la photo argentique noir blanc tirage et développement compris, dans des conditions permettant un travail de qualité. Cette idée ne se fonde pas sur une nostalgie d'un mode de tirage photo en voie de disparition, mais plutôt de poursuivre une technique spécifique qui permet d'obtenir des qualités de noir et de gris, de grain de la photo très riches, d'utiliser des appareils photos argentiques avec des objectifs parfois de qualité remarquable, en petit et moyen format. Cela peut permettre des retirages à partir de négatifs existants.

Notre proposition vise à créer une dynamique collective autour de ce projet avec des habitants de la commune qui souhaiteraient y participer.

Bruno Ribière, qui animerait avec Champs Libres cet atelier peut prêter du matériel professionnel. Cela permettrait de le faire fonctionner dans de bonnes conditions techniques et de conseils. Des discussions sont en cours avec la commission culturelle de l'équipe municipale pour réfléchir à la mise en place de ce projet collectif.

### « Paroles habitantes »

Notre espace de vie se transforme inexorablement comme un peu partout ailleurs. Mutations spatiales, paysagères mais également sociales. Notre espace de vie se transforme, se reconfigure. Le projet « Paroles Habitantes » a l'ambition d'aller à la rencontre des habitants de Chanonat, natifs ou nouveaux venus, ruraux et urbains, jeunes et moins jeunes pour recueillir leur vécu de ce territoire, de ce qu'il était et de ce qu'il est en train de devenir en enregistrant leurs témoignages en partageant leur album photo. Qui sont-ils, comment le perçoivent-ils ? Quelles images ont-ils du passé et du présent de la commune ?



Pompiers de Chanonat dans les années 30 (si certains habitants reconnaissent un parent parmi eux ils peuvent nous contacter).



Pignon des moissons de blé avant le passage à la batteuse (1943) Chanonat photo prise près du cimetière.

Nous sommes prêts à continuer notre collecte photographique.

Ce projet est porté par la notion de la mémoire collective d'un lieu de vie. Que fait-on de cette mémoire et comment opère-t-on sa transmission ? Entre mémoire individuelle, forcément intime, et mémoire collective, attachée à des lieux partagés, comment se construit une mémoire des lieux ? Des générations, issues d'un même lieu, d'un même espace géographique peuvent-elles avoir des souvenirs communs ?

« Paroles habitantes » est née d'une volonté de partage et de resserrement du lien social.

Deux habitants de Chanonat ont déjà accepté de partager avec nous cette démarche et nous ont reçus généreusement le mois dernier. Des rencontres riches et inoubliables que nous aimerions prolonger avec vous tous.

### Les « Café débats » Champs Libres se poursuivent

Après avoir inauguré le premier café débat en juin dernier, autour de la question de l'actualité du patrimoine, nous avons poursuivi cet hiver avec un café débat sur la mutation des paysages. Alexis Pernet, paysagiste, diplômé de l'école du paysage de Versailles, travaillant actuellement sur le parc du Livradois Forez, est venu nous parler de son expérience de paysagiste dans un contexte de moyenne montagne. Alexis Pernet avait travaillé, quelques années auparavant, sur la vallée de L'Auzon, et à cet égard pouvait engager la discussion aussi sur notre territoire. La salle du « Pause Café » était remplie ce 19 décembre dernier, la discussion était animée et riche, elle s'est poursuivie ensuite de façon plus informelle et conviviale autour d'un verre amical.

Champs libres tient particulièrement à remercier Marie et François du « Pause Café », sans qui ces « café débats » ne pourraient avoir lieu. Nous espérons que ces moments peuvent aussi être l'occasion, pour les participants au débat (et client !), de connaître et d'apprécier cet endroit et l'accueil de ses propriétaires.

Un prochain « café débat » aura lieu sûrement fin Avril, mais nous attendons des réponses des personnes contactées pour confirmer la date et le thème; nous ne manquerons pas, comme d'habitude, de vous informer par des affichettes chez les commerçants et aussi de l'annoncer sur le quotidien La Montagne, et par envoi E- Mails pour ceux qui le désirent.

### Association Champs libres

9 route d'Opme 63450 CHANONAT/04 73 87 54 92

champ.libre.association@gmail.com

site internet (provisoire):

<http://web.me.com/sloudiyi/Champlibre/>

Membres actifs: Pierre Culleron, Salma Loudiy, Bruno Ribière/  
secrétaire Pascal Breuil/trésorière Catherine Chouzenoux/  
Vice président Jacques Michell/président Roland Cognet

## ■ Médiathèque

7, rue de la mission  
63 450 Chanonat  
Tél : 04 73 78 21 51

Jours et horaires d'ouvertures :  
- mercredi de 15h00 à 17h00  
- vendredi de 16h30 à 18h30  
- samedi de 10h30 à 12h00

La médiathèque sera fermée pour les vacances de pâques du 5 avril au 21 avril 2009. Ouverte le mercredi 22 avril 2009.

Passage du média bus le 20 avril 2009.

Prêt gratuit sur inscription et vous pouvez emprunter :  
- 3 Livres, revues : 3 semaines  
- 1 CD / 1 DVD : 1 semaine

Pour éviter toutes relances téléphoniques nous vous remercions de respecter les délais de prêt des documents.

### *Cela s'est passé à la médiathèque...*

En janvier 2009 :



Très belle exposition « Comment un livre vient au monde » Prêt de la communauté de communes des Cheires. Edité par « Rue du Monde »

A la découverte des métiers du livre et une ballade à travers 14 panneaux pour nous expliquer la réalisation d'un livre « Sous le grand banian » écrit par J.P. Mourlevat et illustrée par Nathalie Novi.

De l'écrivain au libraire en passant par l'éditeur, l'imprimeur, le papetier, le relieur.

Nos primaires en visite ont posé beaucoup de questions.

En février 2009 :

Cheir Tapis « La petite fille heureuse » d'après l'album de Jorgelina Milton. Un raconte-tapis réalisé par des bibliothécaires bénévoles de la communauté de communes des Cheires.



C'est l'histoire d'une petite fille, qui a la chance d'être entourée d'amour, et qui décide de conserver ses bisous dans une boîte pour les distribuer aux personnes tristes qu'elle rencontre. Le soir sa boîte est vide ! Il est temps pour elle de rentrer à la maison pour refaire le plein d'amour... Les maternelles ont adoré !

En mars 2009 :

- Poésie avec les élèves de cycle 3 : Ateliers sur les haïkus (poèmes courts japonais composé généralement de 17 syllabes, réparties sur trois lignes de 5-7-5 syllabes). Le thème était sur les saisons et les enfants ont été très productifs.



Leurs œuvres seront affichées et visibles à partir du 15 mai jusqu'à fin juin 09, aux horaires habituels de la médiathèque.

- « CHEIR' LIVRES - Prix des maternelles – 2/4 ans »

Le vendredi 27 mars vote des élèves de « petite section de maternelle ». Des bulletins de vote, une urne, une signature, c'est comme les grands. Les enfants ont voté et le résultat du vote... c'est une surprise !



A venir découvrir lors de la présentation-exposition autour de l'album élu qui se déroulera le vendredi 15 mai à la médiathèque de Chanonat à partir de 18h00. Parents et élus sont cordialement invités.

En avril 2009

ACCUEIL D'AUTEUR le vendredi 3 avril :

Dans le cadre de la semaine de la littérature jeunesse, en partenariat avec l'association « Tant qu'il y aura des livres », la Communauté de communes des Cheires, les deux classes de maternelles et la classe de CP-CE1 ont accueilli Chloé Francesco-Trenti auteur de « Tram voyage en zigzag » artiste peintre et illustratrice. Une rencontre haute en couleur où chacun a présenté ses productions. Les maternelles, une vision de la ville à la gouache : le tram de Clermont Ferrand (photo et collage). Les CP-CE1, leur album « Vélo » à la manière de Chloé, en associant les figures géométriques, collages et histoire. Tous ont été curieux des dessins originaux présentés par l'auteure. Chloé a été très touchée par ce travail et l'accueil que les enfants lui ont réservé. Une rencontre qui s'est terminée par la lecture de son album en italien (langue maternelle de l'auteur).



### *Cela se passe à la médiathèque...*

- Prolongation jusqu'à fin avril 2009 : Des livres, un auteur ; « Rencontres du grand Nord »

A la découverte de la littérature nordique dont une bibliographie de Jørn Riel.

- Des nouveautés à venir découvrir.

- Du 15 mai au 26 juin 2009, photos sur les accueils de classe et présentation des réalisations faites par les élèves des 5 classes.

A très bientôt à la médiathèque.

## ■ L'école publique : son fonctionnement (suite)

### Monsieur X. touche pas à notre école !!

Nos dirigeants politiques, ministres et députés, parlent depuis quelques mois d'EPEP. Il s'agit d'une réforme qui toucherait en profondeur le fonctionnement de nos chères écoles maternelles, primaires et élémentaires, communales.

Sous le prétexte de « réformer », la formule est assez souvent galvaudée depuis mai 2007, notre sympathique ministre, toujours à l'écoute des bruits de la rue, aidé de quelques députés, souhaite surtout réaliser de sérieuses économies sans se soucier du bien fondé de ce chamboulement.

### Le saviez-vous ?

Notre école publique n'a pas d'existence juridique et morale, l'école communale n'a ni statut d'établissement public, ni de vrai responsable, ni même de budget propre. A ce jour le directeur de l'école est en fait l'Inspecteur d'Académie. Du côté budgétaire, c'est la commune qui décide, en concertation, de ses différents postes et de leurs montants.

En quelques mots voici présenté ce projet : il s'agit de créer des écoles de 10 à 15 classes, qui deviendront des Etablissements Publics de l'Enseignement Primaire (EPEP) avec un statut, un budget et un directeur responsable avec des missions bien définies. Si on applique ce projet à nos petites écoles de campagne, il y aura un directeur par secteur regroupant 3, voire 4 ou 5 écoles. Le conseil d'école n'existera plus; il sera remplacé par un conseil d'administration où parents et enseignants seront sous-représentés au profit des élus locaux. En fait, cette modernisation ne doit pas se faire dans les conditions annoncées. De nombreux points n'ont pas été réfléchis, encore moins concertés.

### Comment fonctionne l'école aujourd'hui ?

Enseignants... Parents... Maire et Conseillers municipaux....

Les enseignant(e)s de l'école se réunissent régulièrement pour discuter, organiser le planning des activités, monter des projets, améliorer le fonctionnement de leur école, décider de démarches à entreprendre auprès des différents partenaires : c'est le conseil des maîtres.

Les enseignants peuvent être aidés, conseillés ou guidés par des Conseillers Pédagogiques spécialisés.

Certaines décisions concernent les enfants d'un même cycle (cycle I : PS, MS et GS de maternelle, Cycle II : GS, CP et CE1 et cycle III : CE2, CM1 et CM2) : pour cela il existe des conseils de cycle. Ils se réunissent, par exemple, pour décider des passages en classe supérieure ou maintien dans la classe.

Chaque enseignant organise une ou plusieurs réunions d'informations en direction des parents. Il (elle) reste toujours disponible pour rencontrer les parents afin de parler de la scolarité de leur enfant.

Les parents sont représentés à l'école. En début d'année scolaire ils élisent des représentants : un titulaire et un suppléant par classe. Les représentants participent au conseil d'école et autres réunions où le fonctionnement de l'école sera abordé.

Le conseil d'école (CE) a lieu trois fois par année scolaire et réunit : le Maire, deux ou trois conseillers municipaux, les enseignants, les représentants de parents d'élèves, le Délégué Départemental à l'Education Nationale (DDEN), l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription et toute personne pouvant être invitée pour aborder un point particulier.

Le conseil d'école établit son mode de fonctionnement, vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école et peut

établir un projet d'organisation de la semaine scolaire.

Le CE est une instance de consultation sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques entreprises, l'hygiène scolaire, l'intégration des enfants handicapés.

Le CE est une instance d'information où les enseignants peuvent présenter les manuels choisis, l'organisation de l'aide spécialisée (RASSED) dans les classes, les rencontres et réunions avec les parents.

Les personnes extérieures à la commune, membres de droit du conseil d'école :

1. Le Délégué Départemental à l'Education Nationale (DDEN) qui est un médiateur en cas de problème grave.
2. L'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription Clermont-Gergovie.

Au niveau de la commune, il existe une commission des affaires scolaires qui permet d'aborder les points matériels du fonctionnement de l'école : travaux, acquisition matériel, aménagements.

### Les partenaires de l'école

► L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) 63 est l'organisme départemental qui donne mandat au directeur, ou à la directrice d'école et/ou aux enseignants pour gérer l'argent de l'école qui permettra de financer les activités pédagogiques engageant des frais : visites, sorties, piscine, voile ou autres.

Cette gestion se fait dans le cadre d'une coopérative scolaire à laquelle les enfants participent : décisions coopératives des enfants, conseil de classe coopérative.

L'EQUIPE EDUCATIVE de L'ECOLE SOUHAITE REMERCIER L'ENSEMBLE DES CHANONATOIS QUI ONT PARTICIPE A LA VENTE DES BULBES pour aider au financement de nos classes de découverte. Cette opération s'inscrit dans une démarche d'achat solidaire. ENCORE MERCI...

► L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) ou le sport à l'école, permet de proposer des activités physiques intéressantes avec un matériel adapté. Les enfants goûtent aux difficultés techniques et aux joies de l'escrime (1er trimestre), du roller (3ème trimestre).

► LES ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES OU COMMUNAUTAIRES proposent des cycles courts : cette année les enfants pratiquent la lutte et la voile à Aydat.

► La Bibliothèque de Chanonat et la Médiathèque de la Communauté de communes permettent aux enfants d'emprunter régulièrement des livres et de bénéficier d'animations incitant à la lecture et à l'écriture. Dernièrement, les élèves du cycle III se sont essayés à la composition d'HAÏKUS, petits poèmes japonais en 3 vers (5,7 et 5 pieds).

► La Fédération des Amicales Laïques (FAL), les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) offrent, aux écoles, différents services. Ces deux organismes gèrent, entre autres activités, des centres de classe de découverte dans toute la France et même à l'étranger.

Cette année nos trois classes partent :

- Les CP-CE1 et les CM1-CM2 (45 élèves) partent à Meschers-sur-Gironde en classe de mer du 26 au 29 mai.

- La classe des CE2-CM1 (19 élèves) part à Tence en Haute-Loire en classe vidéo-cinéma du 15 au 19 juin.

L'OCCE, l'USEP, la FAL fonctionnent grâce à la mise à disposition d'enseignants dans leurs services. Tout ce tissu périscolaire est en train de se déliter. Monsieur X ferme ces postes, réduit les budgets.

## ■ Ecole Maternelle

Le printemps est là. Nos chères petites têtes blondes ont repris leurs outils de jardiniers et se sont occupées des deux jardins de l'école. Les petits s'intéressent plutôt aux couleurs, ils ont donc semé différentes fleurs. Ils se lanceront ensuite dans la confection de papier avec des incrustations de fleurs. Les moyens et les grands travaillent autour des parfums. Ils ont ainsi planté et semé des herbes aromatiques.

Les deux classes ont profité d'un cycle de cinq séances de lutte avec Loïc Bertrand, vice champion de France.

En janvier et février, le thème commun aux deux classes fut la Chine. Les élèves ont découvert l'écriture, la tradition du nouvel an chinois... Ils ont même préparé et mangé des spécialités du pays, avec les baguettes bien sûr.

Un petit spectacle de chorale a été présenté aux parents le jour des vacances d'hiver.

Durant la Semaine de la Poésie, tous les enfants ont pu écouter des poèmes lus par les enseignantes. De plus, la poétesse Emmanuelle Pireyre est venue le lundi 9 mars pour une animation autour de la poésie.

## ■ Ecole Élémentaire

### Visite à la mairie.

Tout d'abord, nous remercions Monsieur le Maire et ses adjoints de nous avoir accordé une partie de leur précieux temps.

Ils ont répondu à des questions importantes que nous nous sommes posées après notre jeu de rôle avec Kévin.

Kévin intervient dans notre classe pour nous sensibiliser à la protection de l'eau et nous apporter tout son savoir. Dans le cadre du projet « contrat rivière » nous avons réfléchi sur l'utilité d'une zone humide sur une commune.

Grâce à tout ce travail, nous serons un jour des citoyens informés, responsables et non plus seulement comme aujourd'hui des acteurs jouant un rôle dans un jeu de rôle.



Article et photographies réalisés par les élèves de CM1 CM2

Les deux classes se sont rendues début février à Clermont pour assister à la sélection spéciale « maternelle » du Festival du Court Métrage. Ils ont également emprunté le tram.

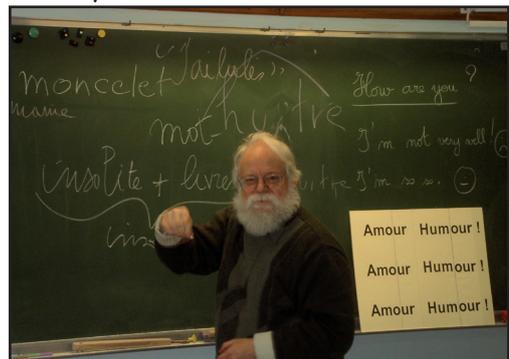
Encore dans le domaine littéraire, les enfants exploitent un album qui parle du tram. L'auteur, une italienne Chloé Francisco Trenti, viendra d'ailleurs début avril à la médiathèque pour une animation autour de son album.

Les inscriptions pour la rentrée 2009 auront lieu jeudi 14 mai et vendredi 15 mai de 16h30 à 19h, ou sur rendez-vous, impérativement avant le 15 mai. Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant ainsi que d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

Tous les enfants nés en 2006 sont concernés, et les enfants nés en 2005 ou 2004 venant d'une autre école. Ces derniers doivent fournir un certificat de radiation.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la directrice, Mme Tournadre au 04.73.78.26.98.

### Giboulées de poètes.



Un gros nez rouge, une barbe blanche, une pointe d'humour. Et oui, le Père Noël existe.....!!! Avec ses cadeaux de poésie, ses livres merveilleux, l'enchantement est garanti ! Regardez bien, ouvrez vos yeux, une poésie pourra peut-être vous éclairer comme elle nous a enchantés. Vous aurez peut-être un jour la chance, comme nous, de rencontrer :

Christian MONCELET

Clown poétique

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, Emmanuelle PI-REYRE, dans le cadre de la semaine de la poésie, nous a aidés à finir ce trimestre en beauté !

Article écrit par les élèves de CM1 CM2



# Informations Générales

## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30  
L'après-midi : les lundis et vendredis de 14 h à 17 h  
et le mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05  
Fax : 04 73 87 54 17  
E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr

## Appel aux assistantes maternelles

Les parents de la commune sont confrontés au problème de la garde de leurs jeunes enfants. En effet, nous manquons cruellement d'assistantes maternelles.

Le besoin existe pour la prise en charge des moins de trois ans mais aussi pour les plus de trois ans en mode péri-scolaire. Si vous êtes intéressées par ce métier, alors n'hésitez pas à demander votre agrément !

## Quelques règles de bon voisinage

En règle générale, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif. Ce sont par exemple les émissions sonores produites par les deux roues à moteur non munis d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement, les tirs de pétards, les postes de radios des véhicules, les dispositifs d'alarme non-conformes....

Les occupants des locaux d'habitations doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant de téléviseurs, chaînes HIFI, radios, instruments de musique.... et par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage, effectués par les particuliers, (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent se faire que : du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.

Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont

interdits les dimanches et jours fériés et de 20h à 7h les jours ouvrables.

Toutes les personnes utilisant, dans le cadre de leurs activités professionnelles, des outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Les locataires des salles communales doivent prendre toutes les mesures pour que les bruits émanant des locaux ne soient à aucun moment gênants pour le voisinage ; cela concerne notamment la sortie de ces salles.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des voisins. Les bruits émis par ces animaux ne devront être gênants ni par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Tous ces règlements ne doivent pas exclure un minimum de tolérance et de bon sens.

## Actualisation des tarifs des salles communales

Les tarifs de la salle du Pitchou (Varennes) à compter du 1er janvier 2009

Prix de la journée*	Par jour supplémentaire	Caution salle	Caution nettoyage
Habitants de la commune			
85 €	42,50 €	150 €	75 €

\*Tarifs du vendredi au dimanche avant 11h.  
Gratuit pour les associations de la commune.



Les tarifs de la salle des Loisirs (Chanonat) à compter du 1er août 2009.

	Prix de la journée*	Par jour supplémentaire	Caution salle	Caution nettoyage
Habitants de la commune				
Bar + Entrée	100 €	50 €	150 €	75 €
Bar + Entrée + salle 1	180 €	90 €	375 €	150 €
Salle complète	200 €	100 €	375 €	150 €
Personnes extérieures à la commune				
Salle complète	500 €	250 €	375 €	150 €

\*Tarifs du vendredi au dimanche avant 11h  
Gratuit pour les associations de la commune

# Informations Commerciales

MAUREEN IMMOBILIER  
Agence immobilière Auvergne

Maureen BRINGUET-FOORT  
Agent commercial international  
7 Place de la Treille  
Jussat - 63450 CHANONAT

Tél. 04 73 79 41 86 - Mob. 06 84 48 25 79  
Fax : 04 73 79 47 50

E-mail : [info@maureenimmobilier.com](mailto:info@maureenimmobilier.com)

<http://www.maureenimmobilier.com>

TAXI  
Vincent FLAGEL

16bis, route de Chanonat,  
Varennes - 63450 CHANONAT

06 33 03 99 07  
Toutes distances  
Transport Médical Assis  
Commune rattachement Clermont-Ferrand

## Etat civil

### ■ Naissances

VIGIER Tom, Jussat, 7 janvier,  
CHAPAD Matéo, Chanonat, 5 février.

### ■ Décès

SOUDRIE Fernande veuve PIRONIN, Jussat, le 9 janvier,  
GAUDY Andrée épouse VIGNE, Chanonat, le 19 février,  
MOREL Pierre-Louis, Jussat, le 2 mars.



### Les Nouvelles de Chanonat

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant  
Mise en page par la municipalité